

# Conditions de promotion

Si vous achetez un modèle promotionnel entre le 21 mars 2025 et le 4 mai 2025, vous recevrez jusqu'à €100 de cashback.

JUSQU'À  
**€100,-**  
DE CASHBACK



Energy Spin

1. Cette promotion est valable pour l'achat d'un modèle Beko en promotion pendant la période de promotion du 21 mars 2025 au 4 mai 2025. La promotion s'applique aux modèles en promotion ci-dessous :

## Modèles promotionnels de lave-linges

### €50,- Cashback

B3WM4841W2    BM3W4861B    BM3WFT3841A  
BM3WFT3841B    BM3WFT3841W

### €75,- Cashback

B3WM49410M2    B3WM49410W2    B3WM49610W2  
BM3WFT3941B    BM5W4961B    BM3W4961W2  
BM3WFT3941W    BM3WFT31041W

### €100,- Cashback

B5WM694108W2    B5WM69418W    B5WM69418WC

2. Cette promotion n'est valable que pour les modèles promotionnels Beko sélectionnés, achetés dans l'un des magasins et/ou boutiques en ligne participants.
3. La promotion ne sera attribuée qu'aux consommateurs résidant en Belgique ou au Luxembourg.
4. Pour obtenir le formulaire d'enregistrement du modèle promotionnel acheté, veuillez consulter [Beko.com/be-fr/campagnes/laver](https://www.beko.com/be-fr/campagnes/laver).
5. Seuls les achats enregistrés - au moyen de notre formulaire d'enregistrement en ligne - accompagnés d'une copie de la preuve d'achat et du numéro de série (complété) seront traités.
6. Si le participant ne remplit pas ou insuffisamment le matériel manquant dans les 10 jours ouvrables suivant l'inscription en ligne, la participation à l'action sera annulée, sans qu'il puisse prétendre à une indemnisation ou à une action de remplacement sous quelque forme que ce soit.
7. Les inscriptions incomplètes, les inscriptions incorrectes qui ne respectent pas les conditions générales ainsi que les inscriptions effectuées après la date limite du 18 mai 2025 ne seront pas honorées.
8. En participant à cette promotion et en soumettant les documents et les pièces jointes, le participant accepte les conditions de cette promotion et déclare avoir soumis les informations demandées de manière correcte et véridique.
9. Le participant recevra généralement le cashback dans un délai de 6 à 8 semaines après que Beko a reçu et approuvé l'enregistrement en ligne avec une copie de la preuve d'achat.
10. Cette promotion n'est pas cumulable avec d'autres promotions.
11. Cette promotion n'est valable que sur les produits neufs et non sur les produits d'occasion.
12. Cette promotion ne s'applique qu'aux produits uniques. Cela signifie qu'aucune demande en double portant le même numéro de série ne peut être soumise.
13. En cas de retour de produits, la participation à la promotion sera annulée.
14. Beko ne peut être tenu responsable des informations/données incorrectes fournies par le participant.
15. Beko n'est pas responsable de la disponibilité des modèles en promotion dans les magasins et les boutiques en ligne des revendeurs affiliés. Si un modèle en promotion n'est pas en stock pendant la période de promotion, il ne sera pas possible de participer ultérieurement à cette promotion.
16. Beko n'est pas responsable de toute autre communication ou communication incorrecte concernant cette promotion en magasin (hors ligne et en ligne). Beko ne peut être tenu responsable des communications incorrectes en magasin.
17. Beko se réserve le droit d'examiner à tout moment les documents soumis et les pièces jointes pour vérifier qu'ils ne sont pas utilisés à mauvais escient et se réserve expressément le droit d'intenter une action en justice en cas de soupçon d'utilisation abusive.
18. Les questions et/ou commentaires sur les demandes déjà soumises peuvent être signalés via [beko.be@hashting.support](mailto:beko.be@hashting.support). Pour les questions d'ordre général, veuillez nous contacter via [beko.be@beko.com](mailto:beko.be@beko.com). L'intégralité de notre politique de confidentialité peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.beko.com/be-fr/politique-de-confidentialite>.
19. Pour mener à bien cette action, Beko Belgium N.V. fait appel aux services d'une société de gestion. Dans ce contexte, Beko Netherlands a le statut de responsable du traitement des données et la société de gestion est un sous-traitant, tel que défini dans le GDPR (General Data Protection Regulation) ou AVG (General Data Protection Regulation). Cette société exécutive, conformément à la législation sur la protection de la vie privée, a le droit de traiter les documents soumis et les pièces jointes, ainsi que de consulter et de traiter les données qui en découlent. Si des questions se posent ou si des pièces jointes manquent, cette société exécutive peut vous contacter à ce sujet. Seules les données nécessaires à l'exécution de cette action seront transmises, en particulier le nom, l'adresse électronique, l'adresse, le numéro de téléphone et les données d'achat. Par la suite, le sous-traitant supprimera ces données, sauf si vous avez indiqué que vous souhaitez recevoir des actions et/ou des offres par courrier.
20. Dans ce contexte, Beko Belgium a le statut de responsable du traitement, et la société exécutive est un sous-traitant, tel que défini dans le GDPR (General Data Protection Regulation) ou AVG (General Data Protection Regulation).
21. Si vous l'appréciez, vous avez la possibilité, dans le cadre de la procédure d'enregistrement, d'indiquer si vous souhaitez recevoir des informations ou des communications de Beko autres que celles qui sont nécessaires à la bonne exécution de cette action. Vous avez toujours la possibilité de retirer ce consentement ultérieurement.
22. Beko Belgium N.V. et les auxiliaires et tiers engagés par elle ne peuvent être tenus responsables de toute action et/ou frais encourus par le participant à la suite de l'action. En outre, Beko Belgium N.V. et les auxiliaires et tiers engagés par elle ne peuvent être tenus responsables par le participant (ou en son nom) de tout dommage, direct ou indirect, causé par ou lié de quelque manière que ce soit à cette promotion, y compris le fait de ne pas fournir le cashback ou de ne pas le fournir à temps.
23. Beko Belgium N.V. se réserve le droit de modifier les conditions de l'action dans l'intervalle ou de mettre fin à l'action plus tôt. En cas de modification ou de résiliation, Beko ne sera pas tenue de verser une quelconque indemnité ou de remplacer l'action sous quelque forme que ce soit.
24. Beko Belgium N.V. a le droit de mettre fin à la participation des participants à la promotion à tout moment, sans devoir motiver sa décision et sans que cela ne donne lieu à un quelconque droit ou à une quelconque réclamation de la part du participant concerné à des dommages-intérêts, à un produit de remplacement ou à une promotion sous quelque forme que ce soit.

beko

